DÉTAIL

DE TOUT CE QUI S'EST PASSÉ A L'ASSEBLÉE NATIONALE,

ET LES CÉRÉMONIES QUI ONT EU LIEU

A L'ARRIVÉE DU ROI;

DISCOURS DU ROI,

ET LA RÉPONSE DU PRÉSIDENT.

Case FRC. 3033

DE L'IMPRIMERIE DE LAURENT,
RUE TRAVERSIÈRE.

1791.

M+W 5397

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

CÉRÉMONIES
QUI ONT EU LIEU.

ENFIN les vœux des bons François sont exaucés, leurs cœurs sont satisfaits, la paix & le bonheur de la France sont désormais assurés. Qu'on ne nous parle plus d'armées combinées, des rebelles fanfarons & de leurs brillantes chimères; le vaisseau de la Constitution est arrivé au port; si dans sa construction il a quelque chose de défectueux, l'expérience nous l'apprendra. Consulter l'expérience est bien plus sûr sur les différentes parties de ce sublime édifice, que d'y toucher dans un moment où les opinions sont si divisées.

La Députation de 60 Membres, nommés hier pour porter au Roi les remercimens de l'Assemblée Nationale, & le décret qu'elle venoit de rendre sur toutes les personnes constituées en état d'arrestation, a été reçue du Roi avec intérêt & sensibilité. C'est M. le Chapelier qui a porté la parole.

La réponse du Roi n'a pas été une de ces réponses qu'on fait de l'œuil ou de la mémoire : Bien arrêtée dans ses sentimens, Sa Majesté s'est abandonnée au hazart de leur expression ; & tout a rendu cette expression plus touchante : les répétitions, les interruptions, tous ces signes d'une ame qui est dans le trouble d'une grande joie. On a distingué particuliérement ces mots : VOICI LE MOMENT OU TOUS NOUS NE DEVONS NE FAIRE QU'UN.

La Reine tenant d'une main Madame-Royale, & de l'autre son fils le Prince-Royale, est

venue se joindre à ce moment d'émotion, & l'a prolongé par sa présence.

Le Roi s'est approché de nouveau de la Députation, & lui a dit :

» Je n'aurois désiré de garder le cordon-» bleu que pour le porter avec un plus grand » nombre de personnes. L'Assemblée Natio-» nale en a décidé autrement, mon intention » est d'y renoncer, & d'y faire renoncer » mon fils.

C'est moins les expressions de Sa Majesté que le ton de sensibilité qui y régnoit, qui doit lui ramener entiérement les cœurs des Patriotes. Aujourd'hui il n'est plus permis de douter de la bonne foi du Roi, & ce seroit regarder Louis XVI comme un monstre de dissimulation, que de supposer qu'il pût, après cette effusion de sensibilité & de franchise, manquer à ses sermens.

Ce matin la Garde du Roi a été doublée ; chaque Bataillon de l'Armée - Parisienne a fourni 100 hommes commandés par un Capitaine, un Lieutenant & un sous-Lieutenant, qui se sont rendus à 9 heures sur le Boulevard - Poissonnière, & delà ils sont partis pour border la haie aux environs de l'Assemblée Nationale, par où le Roi devoit passer.

Le Roi est sorti des Tuileries à midi, une affluence infinie de monde annonçoit tout l'intérêt que la Nation prenoit à l'Auguste Cérémonie qui alloit se faire. La marche a été ouverte par un piquet de la Cavalerie Parisienne ; suivoit un Détachement de la Garde-Nationale ; un Détachement des Gardes-Suisses ; le Bataillon des Enfans, celui des Vétérans ; les Grénadiers de la Garde-Nationale ; ensuite la Garde de Service, la musique de la Ville.

Trois voitures formoient le Cortège ; le Roi occupoit celle du milieu, avec le Prince Royal son fils. Sur son passage on a crié partout : VIVE LE ROI.

Le Cortège a passé par les rues Saint-Nicaise, Saint-Honoré, & est entré par la grande porte des Feuillans. Quant le Roi est entré dans l'Assemblée, on a tiré le canon. Il a été introduit par une Députation, & il s'est placé dans un fauteuil à droite du Président ; il a prononcé le Discours qui suit :

MESSIEURS,

Je viens au milieu de vous réitérer la Déclaration que j'ai faite hier : J'accepte la Constitution, & je renouvelle l'engagement que j'ai pris, de la maintenir au dedans, de la défendre contre les attaques du dehors,

& de la faire exécuter & respecter par tous les moyens qu'elle met en mon pouvoir.

Le Président lui a répondu :

SIRE,

La Nation entière reconnoît, dans la franchise de votre démarche, l'attachement que vous avez voué à la Constitution, & votre amour pour les François ; désormais la Nation & votre Majesté, unis par les liens les plus forts, seront l'admiration & le modèle de tous les Peuples.

Le Président a ensuite porté la Constitution au Roi, qui l'a signée. Sa Majesté n'avoit pas de cordon-bleu.